

République Française Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du mardi 21 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	6	7
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Marie-Pierre VERDUN.

Présents : Stéphane JACQUEMET, Stéphane PARISOT, Marie-Odile MUNIER, Marie-Pierre VERDUN, Elise PARISOT, Thomas MUNIER

Représentés : Sylvie DAILLY représentée par Stéphane PARISOT

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Stéphane PARISOT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance. **DE_013_2026**

Objet : VOTE DU TAUX DES IMPOTS 2026

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de voter les taux des impôts pour l'année 2025.

Elle rappelle que les taux de 2025 étaient les suivants :

Taxe foncière bâtie : 27.22 %

Taxe foncière non bâtie : 2.33 %

Taxe d'habitation : 4.56 %

Cotisation foncière des entreprises : 5.06 %

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide de conserver les mêmes taux pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an ci dessus.

Marie Pierre VERDUN
Maire

